

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Le cri de la hulotte
Dix ans de participation belge à une guerre
illégal, ignoble, inutile...

Christian DU PRÉ

Dossier n° 2013 - 013 - 009

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

02 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2013 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 89 – *La démocratie est-elle malade ?*

n° 90 – *Le génocide turcs des Arméniens.*

n° 91 – *Quel islam pour la capitale de l'Europe du XXI^e siècle ?*

n° 92 – *Francs-Parlers n° 7*

Le cri de la hulotte

Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...

Christian DU PRÉ

En mars 2002, le gouvernement belge décidait de participer à l'ISAF (*International Security and Assistance Force*). Cette petite force d'occupation de l'Afghanistan avait été créée en décembre 2001, lors de la Conférence de Bonn, sous l'égide de l'ONU, mise devant le fait accompli de l'invasion de ce pays par les États-Unis, qui avaient chassé du pouvoir leurs anciens alliés, les talibans. Elle avait pour mission d'y maintenir la paix et la sécurité en occupant la région de Kaboul. Mais, à partir de 2003, l'OTAN allait prendre progressivement le contrôle de l'ISAF, en violation des accords conclus à Bonn et en violation de sa Charte fondatrice, puisque l'Afghanistan se trouve hors de la zone atlantique¹. Elle allait en même temps renforcer considérablement son contingent pour transformer cette force de paix en une armée d'occupation et de lutte sanglante contre le « terrorisme » – terme vague incluant n'importe quelle action de résistance² – aux côtés des troupes américaines engagées, elles, dans l'opération *Enduring freedom*. Alors que sa participation à l'ISAF consistait d'abord en un modeste appui logistique, la Belgique décida cette année-là de la renforcer en y envoyant progressivement jusqu'à six cent vingt-six soldats et six chasseurs-bombardiers F16. Cela, sans le moindre débat parlementaire.

Mais l'illégalité de cette guerre existait dès l'origine du conflit. Les attentats du 11 septembre 2001 servirent, en effet, de prétexte pour attaquer, quelques semaines après, l'Afghanistan, jugé coresponsable avec Oussama Ben Laden et son réseau *Al Qaïda*, de cette attaque au cœur même des États-Unis. Cependant ceux-ci ne purent jamais fournir de preuve de l'implication ni de l'Afghanistan ni de Ben Laden dans ces actions terroristes. Ainsi le FBI ne rechercha jamais ce dernier – avant son exécution extra-judiciaire du 2 mai 2011 – que pour les seuls attentats

¹ Cette violation a été « couverte » au sommet de l'OTAN de Lisbonne, en novembre 2010, avec le vote d'un nouveau « concept stratégique » par lequel l'OTAN s'autorise à intervenir militairement partout dans le monde..

² La résistance à l'occupation occidentale est loin d'être le fait des seuls talibans. De nombreuses autres organisations y participent. Voir notamment : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_d'Afghanistan_\(2001\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_d'Afghanistan_(2001)).

perpétrés contre les ambassades américaines de Nairobi et de Dar Es Salam le 7 août 1998³. De plus les talibans, maîtres du pays, proposèrent par deux fois aux autorités américaines de leur livrer Ben Laden si elles leur fournissaient les preuves de son implication. En vain.

Le 12 septembre 2001, lendemain des attentats meurtriers, le Conseil de l'OTAN promit d'apporter aux États-Unis le soutien solidaire de tous ses membres, en vertu de l'article 5 de sa Charte « s'il s'avère que les attaques contre les États-Unis ont été lancées depuis l'étranger contre la zone Nord-Atlantique. » La résolution soumettait donc l'emploi de la force armée contre l'Afghanistan à l'administration de preuves de l'implication de ce pays dans les attentats. Les États-Unis se trouvaient donc au pied du mur : ils devaient convaincre leurs alliés de l'existence d'un complot fomenté depuis l'Afghanistan par Ben Laden et *Al Qaïda*. Et le « miracle » se produisit le 2 octobre 2001 avec la production, devant l'OTAN, du rapport d'un haut fonctionnaire du département d'État américain, Frank Taylor, qui prétendait établir formellement l'existence de ce complot. Mais ce rapport, classifié secret, ne fut jamais publié !

Cinq jours à peine après ces « révélations » étranges, les premières frappes aériennes s'abattaient sur l'Afghanistan avec le soutien de l'OTAN, mais sans aucune « couverture » légale de l'ONU. En effet, les deux résolutions du Conseil de Sécurité faisant suite aux attentats (les résolutions n° 1368 du 12 septembre et n° 1373 du 28 septembre) condamnaient certes ces actes et demandaient, entre autres, que tout soit mis en œuvre pour en identifier les auteurs et les poursuivre en justice ; elles demandaient aussi qu'aucun pays ne prête assistance, notamment financière, au terrorisme... Mais, en aucun cas, elles n'autorisaient l'invasion et l'occupation de l'Afghanistan⁴.

Une autre question troublante se pose : celle du calendrier. Les experts militaires sont tous d'accord pour affirmer qu'il est totalement impossible

³ On lira à ce sujet les révélations du FBI (sur le site http://www.conspiracywatch.info/FBI-Ben-Laden-est-le-responsable-de-l-attaque-du-11-Septembre_a426.html) qui s'affirme pourtant anti conspirationniste mais a l'honnêteté de reprendre le témoignage d'un des hauts responsables du FBI, Rex Tomb : « Le 5 juin 2006, l'équipe du site *Muckraker Report* a téléphoné au siège du FBI pour connaître la raison pour laquelle l'avis de recherche de Ben Laden n'indiquait pas sa participation à l'organisation des attentats du 11 septembre. Rex Tomb a répondu : ' Le FBI rassemble des preuves. Une fois que cela est fait, c'est au tour du département de la Justice. Le département de la Justice décide alors s'il y a suffisamment de preuves à présenter à un grand jury fédéral. Dans le cas des attentats de 1998 contre les ambassades américaines, Ben Laden a été formellement accusé et inculpé par un grand jury. Il n'a pas été formellement accusé et inculpé pour son implication dans le 11 septembre parce que le FBI n'a aucune preuve solide pour établir un lien entre Ben Laden et les attentats du 11 septembre. ' »

⁴ Voir, pour la résolution 1368, <http://www.un.org/french/docs/sc/2001/res1368f.pdf> et pour la résolution 1373, <http://www.un.org/french/docs/sc/2001/res1373f.pdf>. Pour l'analyse juridique détaillée prouvant l'illégalité de cette guerre, voir l'article de Michel CHOSSUDOVSKY, professeur émérite de l'université d'Ottawa (<http://sos-crise.over-blog.com/article-guerre-d-afghanistan-10-ans-de-guerre-illegale-le-pretexte-d-une-guerre-juste-86132908.html>).

Le cri de la hulotte
Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...

de mettre sur pied une opération militaire d'une telle envergure en moins d'un mois. Il faut donc supposer que l'invasion de l'Afghanistan était programmée bien avant le 11 septembre 2001, au moins par les États-Unis et le Royaume-Uni, qui furent les premiers à intervenir. Plusieurs faits confirment cette hypothèse. Ainsi une semaine après les attentats, un diplomate Pakistanais déclarait à la Bbc que des officiels américains lui avaient annoncé, dès juillet 2001, qu'une action militaire aurait lieu à la mi-octobre⁵. Par ailleurs – étrange coïncidence ! – les Britanniques avaient massé sur la côte d'Oman vingt-quatre mille hommes et du matériel lourd pour de gigantesques manœuvres – l'opération *Swift Sword* – dès le mois d'août 2001⁶.

Mais si l'Afghanistan et les talibans ne portaient aucune responsabilité dans les attentats anti-américains du 11 septembre, pourquoi cet acharnement contre ce pays de vingt-huit millions d'habitants, parmi les plus pauvres du monde ? Pourquoi, depuis plus de dix ans, ce bain de sang orchestré par les forces coalisées de l'OTAN ? Pour répondre à la question, il faut se référer à la doctrine américaine d'hégémonie mondiale élaborée depuis la fin des années 1990. L'un des premiers à l'avoir clairement énoncée est Pol Wolfowitz. En 1992, ce conseiller au Pentagone, dans un rapport intitulé *Defence Planning Guidance* déclarait notamment : « Les Usa doivent empêcher toute puissance hostile de dominer des régions dont les ressources lui permettraient d'accéder au statut de grande puissance ». Et : « [Il faut] décourager les pays industrialisés avancés de toute tentative visant à défier notre *leadership* ou à renverser l'ordre politique et économique établi. » En 2001, il devint l'un des conseillers les plus écoutés du président George Bush junior.

De quelles régions essentielles à l'hégémonie américaine mondiale parlait-il ? C'est une autre tête pensante de la stratégie géopolitique américaine, Zbigniew Brzezinski, qui allait définir ces vastes territoires que les États-Unis devaient contrôler impérativement. Cet homme fut le conseiller du président Carter avant de devenir celui du président Obama. Dans divers essais, il allait développer les thèses de domination américaine d'un vaste territoire appelé l'*Eurasie*, comprenant en gros l'ancienne Union soviétique, ses « satellites » européens et les pays limitrophes de l'« empire soviétique » jusqu'à la Chine. Dans *Le Grand Échiquier* (1997), il écrivait : « Comment en particulier prévenir l'émergence d'une puissance eurasiennne dominante qui viendrait s'opposer à eux ? Tels sont aujourd'hui les problèmes essentiels qui se posent aux États-Unis s'ils veulent conserver leur primauté sur le monde. » Et plus loin : « L'Eurasie demeure [...]

⁵ Bbc, 18 septembre 2001 : *US planned attack on Taleban* cité par Roland MAROUNEK dans « Liberté immuable, une juste guerre contre la terreur ? » (http://www.csotan.org/textes/texte2.php?art_id=389&theme=F).

⁶ Ibidem Roland MAROUNEK, http://www.csotan.org/textes/texte2.php?art_id=389&theme=F.

l'échiquier sur lequel se déroule le combat pour la primauté globale. [...] La tâche la plus urgente consiste à veiller à ce qu'aucun État, ou regroupement d'États, n'ait les moyens de chasser les États-Unis d'Eurasie ou d'affaiblir leur rôle d'arbitre. » Dans *Le Vrai Choix* (2004), il précisait sa pensée sur l'Eurasie : « On dénombre environ septante-cinq pour cent de la population mondiale en Eurasie, ainsi que la plus grande partie des richesses physiques, sous forme d'entreprises ou de gisements de matières premières [...] Les trois quarts des ressources énergétiques connues y sont concentrées [...] L'Eurasie demeure le seul théâtre sur lequel un rival potentiel de l'Amérique pourrait éventuellement apparaître. La longévité et la stabilité de la suprématie américaine sur le monde dépendront entièrement de la façon dont ils manipuleront ou sauront satisfaire les principaux acteurs géostratégiques présents sur l'échiquier eurasiatique »⁷.

Dans cette volonté de dominer le monde, l'Afghanistan constituait donc un territoire-clé de cette Eurasie à cause des gigantesques réserves de pétrole et de gaz naturel de la mer Caspienne toute proche. Aussi, même si les attaques atroces du 11 septembre n'étaient pas souhaitées par la classe politique américaine, on peut dire cyniquement parlant qu'elles tombaient à point nommé pour servir les desseins hégémoniques des États-Unis. En effet, le 11 janvier 2001, soit huit mois avant ces terribles événements, Donald Rumsfeld, futur secrétaire d'état à la Défense de l'administration Bush, écrivait, dans un rapport de la commission qu'il présidait sur l'évaluation de l'organisation et de la planification de la sécurité des États-Unis en matière spatiale, ces phrases étonnamment prémonitoires :

« L'histoire est pleine de situations dans lesquelles on a ignoré les avertissements et résisté au changement jusqu'à ce qu'un événement extérieur, jugé jusque-là ' improbable ', vienne forcer la main des bureaucraties réticentes. La question qui se pose est de savoir si les États-Unis auront la sagesse d'agir de manière responsable et de réduire au plus vite leur vulnérabilité spatiale. Ou bien si, comme cela a déjà été le cas par le passé, le seul événement capable de galvaniser les énergies de la nation et de forcer le gouvernement des États-Unis à agir doit être une attaque destructrice contre le pays et sa population, un ' Pearl Harbor spatial '. Nous avons été alertés, mais nous ne sommes pas en alerte⁸. »

Si, comme nous venons de le montrer, cette guerre est illégale, elle est aussi ignoble à plus d'un titre. D'abord parce qu'elle a mis au pouvoir un régime corrompu où les narcotrafiquants font la loi : l'Afghanistan produit nonante-trois pour cent de l'opium consommé dans le monde, et cette production, à elle seule, contribue pour septante pour cent au PIB du pays ! À la tête de celui-ci, le président Ahmad Karzaï n'est qu'un fantoche

⁷ Ces extraits sont cités par Roland MAROUNEK, ibidem http://www.csotan.org/textes/texte2.php?art_id=389&theme=F.

⁸ Pour l'analyse du comportement étonnant de Donald Rumsfeld avant et après les attentats, voir <http://www.voltairenet.org/article9523.html>.

Le cri de la hulotte
Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...

entre les mains des États-Unis. Son demi-frère, Ahmed Wali Karzai, un des plus puissants narcotrafiquants du pays, assurait, avant son assassinat en juillet 2011, la sécurité de la province de Kandahar, à l'aide de troupes de truands racketteurs, en échange de l'impunité totale pour ses opérations de trafic international d'héroïne vers l'Europe, l'Iran et les États-Unis⁹. S'il est totalement soumis à l'OTAN, Karzaï a les mains libres pour régner en despote sur son peuple. Le régime de la République islamique d'Afghanistan n'est guère différent de celui des talibans, avec lesquels Karzan a d'ailleurs largement collaboré. Ainsi la nouvelle constitution établit qu'aucune loi ne peut être contraire à la *charia*. La surveillance religieuse des citoyens afghans est assurée, comme du temps des talibans, par un « Ministère du Vice et de la Vertu » et condamne notamment des femmes à de lourdes peines de prison pour « activités sexuelles interdites », c'est-à-dire pour adultère, mais aussi pour avoir été violées ! Les autres institutions afghanes sont aussi profondément touchées par la corruption et le crime. Selon *Human Right Watch*, septante pour cent des membres du Parlement devraient répondre de crimes de guerre. Parmi les institutions les plus corrompues et inefficaces du régime figurent également la police et la justice. Un rapport de l'ONU établit que « la corruption et le clientélisme semblent toucher la police de manière particulièrement grave. » Quant à la justice, elle souffre « de corruption institutionnalisée. » Une résolution du Parlement européen estime que le système judiciaire « n'est toujours pas capable de garantir des procès équitables et que la police n'est pas précisément caractérisée par son respect des droits de l'Homme¹⁰. »

Ignoble aussi est la façon dont est menée par les Américains (et, depuis 2006, par l'OTAN dans son ensemble) la soi-disant « guerre contre le terrorisme ». On a vu s'y multiplier les crimes de guerre avérés contre les combattants afghans. Ainsi la prise de la ville de Kunduz par la coalition anti-talibans, le 23 novembre 2001, fit huit mille prisonniers dont cinq mille furent massacrés de diverses manières durant leur transfert au camp de Sheberghan et au moment de leur incarcération, sous le regard complaisant d'une quarantaine de soldats américains qui supervisaient l'opération¹¹. Un grand nombre de civils afghans ont également été les victimes de frappes aériennes aveugles, qui constituent de véritables crimes contre l'humanité. Le 4 mai 2009 le bombardement de Bala Buluk tua plus de cent hommes,

⁹ Voir : « Une perte pour Kaboul, l'OTAN et les trafiquants », *Le Soir* du 13/7/11. Pour l'implication du président Karzaï dans le trafic international de drogue, voir : « Karzaï a rouvert l'autoroute de l'héroïne », *Le Soir* du 21/10/10.

¹⁰ Pour l'analyse approfondie du régime afghan et de la personnalité du président Karzaï, voir http://www.lcr-lagauche.be/cm/index.php?option=com_content&view=article&Itemid=53&id=1099. Pour la collusion du régime de Karzaï et de l'OTAN avec les talibans, voir : « D'où vient l'argent des talibans ? » *Le Monde Diplomatique*, septembre 2010.

¹¹ Voir Wikipedia: http://fr.wikipedia.org/wiki/Massacre_de_Dasht-i_Leili.

femmes et enfants, autant que celui de Kunduz, le 4 septembre 2009¹². De plus les mercenaires des sociétés militaires privées multiplient les exactions contre des civils. Enfin les soldats américains jouissent d'une immunité quasi totale pour leurs crimes, les États-Unis ayant refusé de reconnaître la « Cour pénale internationale », créée par l'ONU. Par ailleurs, dans un document daté du 6 août 2006, *Amnesty International* constatait que « Les violations des droits humains perpétrées par la suite par les États-Unis dans la ' guerre contre le terrorisme ' sont devenues systémiques, et des techniques d'interrogatoire qui violent l'article 3 commun [aux quatre Conventions de Genève de 1949, qui interdit la torture et les traitements cruels, inhumains ou dégradants NDLR] ont été autorisées. Par exemple, le même genre de techniques autorisées fin 2002 par le Secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, pour servir à Guantánamo étaient utilisées en Afghanistan. » Et d'ajouter : « Bien que certains soldats aient été poursuivis au titre du Code uniforme de justice militaire, on est sérieusement préoccupé, comme l'ont récemment indiqué le comité de l'ONU contre la torture et le Comité des droits de l'Homme, par le caractère inadéquat des enquêtes sur ces atteintes et la clémence des sentences¹³. »

Enfin, si l'on se réfère aux buts officiels poursuivis par la coalition, c'est-à-dire éradiquer le terrorisme international et sortir l'Afghanistan de son sous-développement économique et humain, le bilan est catastrophique. Cette guerre, qui a déjà coûté plus de cinq cents millions d'euros à la Belgique, n'a fait qu'accentuer la haine d'un nombre toujours plus grand de musulmans à l'égard de l'Occident et que grossir les rangs des fanatiques prêts à en découdre avec lui. Le « printemps arabe » semble de plus en plus confisqué par des fondamentalistes arriérés en Lybie, en Égypte, en Tunisie... En Syrie, leur présence dans les forces insurgées est chaque jour plus forte. Et de nouveaux foyers de violence islamiste apparaissent en Afrique centrale, comme au Mali.

En Afghanistan même, la guerre n'a fait qu'aggraver la situation humanitaire et n'a pas apporté les réformes démocratiques promises. En septembre 2006, la députée afghane Malaja Joya décrivait ainsi la situation de son pays : « Le gouvernement américain a effectivement renversé le régime des talibans, avec son esprit médiéval et ses maîtres d'*Al Quaida*. Mais, ils ont permis que l'Alliance du Nord accède à nouveau au pouvoir. Ce groupe ressemble aux talibans sur le plan des croyances, et ils sont aussi brutaux et anti démocratiques que les talibans. Parfois encore pires. En décembre 2003, à titre de représentante à la grande assemblée, j'ai

¹² Voir Wikipedia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Bombardement_de_Bala_Buluk et http://fr.wikipedia.org/wiki/Bombardement_de_Kunduz.

¹³ Voir : <http://www.amnesty.org/fr/library/asset/AMR51/136/2006/fr/bb2afdd1-d403-11dd-8743-d305bea2b2c7/amr511362006fr.html>.

Le cri de la hulotte

Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...

parlé de la criminalité de l'Alliance du Nord, et des dangers auxquels ils exposeraient l'Afghanistan. Mais aujourd'hui, même l'ONU accepte que l'Afghanistan devienne un narco-État sous leur régime. Il faut que je vous dise que malheureusement, la situation désespérée du peuple afghan n'a pas changé. Lorsque le pays tout entier vit à l'ombre de l'arme à feu et des seigneurs de guerre, comment ses femmes peuvent-elles jouir des libertés les plus fondamentales ? Contrairement à la propagande diffusée par certains médias dans l'Ouest, les hommes et les femmes en Afghanistan n'ont pas été « libérés » du tout. J'aimerais vous décrire la réalité de mon pays en pleine crise, même s'il ne s'agit que de la pointe de l'iceberg. Selon les Nations unies, c'est un pays qui fait face à une crise de santé qui est considérablement pire que celle occasionnée par le *tsunami*. Sept cents enfants et entre cinquante et septante femmes meurent chaque jour, faute de services de soins de santé. Le taux de mortalité des mères et des enfants est encore très élevé : entre mille six cents et mille neuf cents femmes sur cent mille meurent en couches. L'espérance de vie est inférieure à quarante-cinq ans. Chez les femmes afghanes, le taux de suicide est terriblement élevé. Selon un sondage récent effectué par UNIFEM, soixante-cinq pour cent des cinquante mille veuves à Kabul voient le suicide comme la seule issue pour s'échapper de la misère noire dans laquelle elles se trouvent. De plus, le sondage prouve que la majorité des femmes afghanes sont victimes de violence psychologique et sexuelle. Dans un pays qui a besoin d'énormément d'efforts de reconstruction, quarante pour cent de la main-d'œuvre est au chômage, et une vaste majorité vit au-dessous du seuil de pauvreté. L'Afghanistan se classe cent septante-cinquième sur les cent septante-sept pays de l'indice du développement humain de l'ONU.»¹⁴

Il y a pourtant deux grands gagnants dans cette « boucherie » afghane. D'abord les États-Unis qui, même s'ils retirent progressivement leurs troupes, ont réussi à implanter en Afghanistan un régime à leur botte permettant de leur assurer le contrôle de cette fameuse zone d'Eurasie essentielle pour leur hégémonie mondiale. En second lieu, travaillant main dans la main avec les premiers, il y a le redoutable lobby militaro-industriel : pour financer cette guerre, plus de mille deux cents milliards de dollars sont tombés dans son escarcelle.

¹⁴ Voir : <http://www.echecalaguerre.org/index.php?id=105>.

Nos Toiles @ penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- L'antisémitisme*, W. DE WINNE, 2013.
Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux, J. FASTRÈS, 2012.
Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social, M. FOUREZ, 2012.
Médecine du travail et morale, D. THONON, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. HESELMWOOD, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. ROUGIER, 2011.
Lesclavage, J. RIFFLET, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. JUDKIEWICZ, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. COUTEL, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, DE. HUBINONT, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. JANSSENS, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. HOUYOX, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. MANÇO, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. BAUDET, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique*, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui, R. POMMIER, 2012.
Entre corps et esprit, une science du lien, T. JANSSEN, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. BOCKSTAEEL, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. MAINIL, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. BAUDET, 2011.
L'impossible eucharistie, W. DE WINNE, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. DE WINNE, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. MAINIL, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. MAINIL, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. DEJAEGERE, 2010.
Les fausses sciences, J. PIRON, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. MILHAUD, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. BAUDET, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. PIRON, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. PIRON, 2010.
Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total, J. PIRON, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Foi contre science, Ph. MAASEN, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. GABARD, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.

Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits,
A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

Tous voiles dehors ?, C. PONCIN, 2013.
De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?,
C. CHEREF-KHAN, 2013.
Edmond Picard : un « humaniste », antisémite et raciste, F. RINGELHEIM, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 2, É. POHL, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 1, É. PEETERS, 2013.
Serpents, race de vipères ! W. DE WINNE, 2011.
J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célèbrons-nous ? P. MARAGE, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.
Le truchement majeur, J. CELS, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »,
Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants, F. MARTIN, 2013.
Qu'est-ce que la philosophie ?, J. C. BAUDET, 2013.
Lettre d'un professeur, S. LOURYAN, 2013.
Une résistance souriante, M. VOISIN, 2013.
À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?, Y. FERROUL, 2013.
Une éthique libérée et libératrice, N. DECOSTRE, 2013.
Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?, J. TAMINE, 2012.
Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans, C. LELEUX, 2012.
Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?, N. GEERTS, 2012.
L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza, G. FOKAM, 2011.
À cœur ouvert, R. ARONSON, 2011.
La célébration de l'humain, M. VOISIN, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. ÉVRARD, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.
La morale de l'adolescence, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. TELLIER, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. BALTHAZART, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. REYNAERS, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. DAUMER, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. BOVY, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
Introduire le cours de philosophie dans le secondaire, V. DORTU, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. DE GREEF, 2009.

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?*, N. RIXHON, 2013.
Réflexions dérangementes, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.
Le tabou de Jésus le Nazaréen dans la société laïcisée, F. FORET, 2013.
L'école au défi de la laïcité, N. GEERTS, 2013.
Notre avenir eschatologique, W. DE WINNE, 2013.
Les usages cléricaux, H. CHARLIER, 2013.
Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Politique et religion en France et en Belgique à l'heure de l'Europe, F. FORET, 2013.
Athée, nihil, pourquoi ?, H. CHARLIER, 2013.
Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité, P. J. MAINIL, 2012.
Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?, M. MAYER, 2012.
Dieu ?, W. DE WINNE, 2012.
« Serpents, Race de Vipères », ou la succession usurpée de Jésus de Nazareth, W. DE WINNE, 2012.
La vie et la mort, P. J. MAINIL, 2012.
La laïcité a une histoire, M. MAYER, 2012.
Pour une nouvelle morale laïque, coeur battant de la cause républicaine, C. COUTEL, 2012.
La question des conceptions de vie, M. MAYER, 2012.
La disparition de Philippe Grollet, G. C. LIÉNARD, 2012.
Vivre laïquement, M. MAYER, 2012.
La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?,
C. CHEREF-KHAN, 2012.
Ma laïcité racontée aux enfants, H. BAUHERZ, 2011.
Laïcité et dignité, C. COUTEL, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. SÄGESSER, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. POMMIER, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. VOISIN, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. BOLLE DE BAL, 2010.
Conscience athée, N. RIXHON, 2010.
Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?, N. RIXHON, 2010.
Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être, P. J. MAINIL, 2010.
Peut-il exister une spiritualité laïque ?, J. RIFFLET, 2010.
Âme : Esprit/Doute/Foi, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Religion/Théologie : Dogme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. WILLEMART, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. PIRLOT, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. COUTEL, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. PELABAY, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. NELISSEN, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. LALLEMAND, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. VAILLANT, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire, Ch. COUTEL, 2008.
Les médecines parallèles, P. DEBUSSCHERE, 2008.

- Six années d'euthanasie légale : bilan*, M. ENGLERT, 2008.
- Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ?* M. MAYER, 2008.
- La franc-maçonnerie est-elle une secte ?* C. Bryon-PORTET, 2008.
- La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques*, A. DUMOULIN, 2008.
- Lettre ouverte sur la tolérance*, G. HOTTOIS, 2008.
- Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié*, V. DORTU, 2008.
- Islamophobie et culpabilité*, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
- Un catholique face à l'euthanasie*, J.-J. JAEKEN, 2008.
- Euthanasie : le débat parlementaire*, Ph. MONFILS, 2008.
- « Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
- Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.
- Divin et humain : religion et reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Bio-éthique et thanato-éthique*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Vers une éthique de l'environnement*, J. CORNIL, 2007.
- La crémation : une éthique pour notre temps*, M. MAYER, 2006.
- La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne*, J. HERREMANS, 2006.
- La laïcité dans la vie sociale*, Ph. GROLLET, 2006.
- Cent ans après une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux*, R. RENARD, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 2^e partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- La laïcisation de l'art*, Chr. LOIR, 2006.
- Laïcité et diversité culturelle*, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
- Prison-sanction et prison-éducation*, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
- Extrême droite et éducation permanente*, M. MAESSCHALK, 2006.
- La FORel*, A. SCHLEIPER, 2006.
- La culture, une généreuse éducation permanente*, J. CELS, 2006.
- Le rôle charnière du cardinal Bellarmin*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
- Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique*, M.-G. PINSART, 2006.
- La rhétorique, moyen de convaincre*, M. MEYER, 2006.
- Représenter le zéro : un problème philosophique*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
- Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres*, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
- Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.
- Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle*, J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Hitler et la franc-maçonnerie*, A. DE LA CROIX, 2013.
- Le testament de Jean Meslier*, P. J. MAINIL, 2013.
- Le combat des Lumières*, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.
- Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal*, L. DA SILVA, 2013.
- L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains*, G. RINGLET, 2013.
- Après... ou le silence des hommes*, M.-P. HAAR, 2013.
- L'antisémitisme ?*, W. DE WINNE, 2013.
- Humour et identité*, A. NYSSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.
- Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?*, C. RÉVAUGER, 2012.
- L'au-delà*, X. DE SCHUTTER, 2012.
- Les catholiques belge et la franc-maçonnerie*, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.
- Commémorer Jean-Jacques Rousseau*, R. TROUSSON, 2012.
- L'histoire des sciences en Belgique*, J.C. BAUDET, 2012.
- Sur cette pierre, je bâtirai mon Église*, W. DE WINNE, 2011.
- Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIII^e siècle*, S. DERUETTE, 2011.
- Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement*, R. VERMEIRE, 2011.

- Les créationnismes*, P. J. MAINIL, 2011.
Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?, F. RYZIGER, 2011.
Jésus, un juif charismatique de Nazareth, W. DE WINNE, 2011.
Les femmes dans la franc-maçonnerie, Collectif, 2011.
Le petit monde d'outre-tombe, A. CHABOT, 2010.
L'existentialisme de Martin Heidegger, G. AISEAU, 2010.
Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes, S. LOURYAN, 2010.
Les noms de famille, J. GERMAIN, 2010.
Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840), Ch. LOIR, 2010.
L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie, G. AISEAU, 2010.
La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
La liberté et l'histoire : l'évasion du temps, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie, R. TROUSSON, 2010.
La Flandre aux flamands, P. STÉPHANY, 2010.
Vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
Le Coran est-il authentique ? J. WILLEMART, 2009.
Le pain des oiseaux, Y. NAMUR, 2009.
La vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.
La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote, D. BOCKSTAEEL, 2009.
L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation, Ch. LOIR, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 1^{ère} partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 2^e partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 3^e partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 1^{ère} partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 2^e partie, 2009.
Kierkegaard et l'ascétisme, G. AISEAU, 2009.
Kierkegaard et l'incroyance, G. AISEAU, 2009.
La Belgique, un anachronisme d'avenir ? Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.
La spiritualité, ANONYME, 2008.
L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient, Ch. COUTEL, 2008.
L'évolution du freudisme, W. SZAIFRAN, 2007.
La question rousse, V. ANDRÉ, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. DE KEMMETER, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

- La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?*, A. ADRIAENSSSENS, 2013.
Le Centre de pathologie sexuelle masculine, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.
Les ASBL, dix ans après la loi de 2002, J.-F. ISTASSE, 2013.
Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen, A.-N. CYDZIK, 2013.
L'école rwandaise de l'avenir, R. LUFF, 2012.
Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public, D. SURLEAU, 2012.
La méditation : une médecine d'avant-garde ?, T. JANSSEN, 2011.
Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants, CEDEP, 2011.
Les violences ne sont pas une fatalité : Garantie les prévient, D. LANDENNE, 2011.
Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.
L'interruption volontaire de grossesse, T. JANSSEN, 2011.
Les leçons de l'histoire et nous, F. BRODSKY, 2010.
Mutilations génitales, J. CHEVALIER, 2010.
Présentation du réseau Financement Alternatif, A. BROUYAUX, 2008.
La Ligue de l'Enseignement, V. SILBERBERG, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. BOKHORST, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives,
F. SIDIBE, 2006.
Le GRIP et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.
*Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,
en maisons de repos et en maisons de repos et de soins*, N. BOLLU, 2006.

Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

- Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme*,
M. DE COSTER, 2013.
- Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...*,
C. DUPRÉ, 2013.
- Sexe, prostitution et contes de fées*, C. FRANÇOIS, 2012.
- La jalousie n'est pas une preuve d'amour*, J. LAOT, 2012.
- Le terrorisme amoureux*, M.-C. CARDINAL, 2011.
- Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?*, L. VANIN-VERNA, 2011.
- À nouvelles familles, nouvelles morales*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
- Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?*, G. VERZIN, 2010.
- Problèmes de la drogue*, C. SOMERHAUSEN, 2009.
- La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.
- Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ?* M. BRODSKY, 2008.
- Parents de toxicomanes...*, A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.
- L'argent des fourmis : religions - migrations - développement*, A. MANÇO, 2008.
- Le jeu pathologique, une maladie de la modernité*, S. MINET, 2007.
- Déliance, reliance, alternance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Pour un personnalisme pluraliste*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage*,
J. CORNIL, 2007.
- Questions de sexualité*, J.-L. GÉNARD, 2006.
- Le travail : une valeur à réhabiliter*, M. BOLLE DE BAL, 2006.
- Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux*, M. BOLLE DE BAL, 2006.
- Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile*, J. CORNIL, 2006.
- Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing*, J. CORNIL, 2006.
- Travers et valeurs de l'individualisme*, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.
- Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe*, M. CONRADT, 2008.
- Trois rêves évanouis*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

- Vers la fin de l'autorité*, F. DE SMET, 2012.
- L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité*,
A. AOUATTAH, 2012.
- Pour une spiritualité citoyenne*, E. DE BEUKELAER, 2012.
- Sociologie et franc-maçonnerie*, M. BOLLE DE BAL, 2012.
- La démocratie dans le monde arabe*, I. SAFAR, 2012.
- Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.
- Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.
- Éduquer à la citoyenneté démocratique*, M. VOISIN, 2011.
- Un strip-tease attristant*, R. POMMIER, 2011.
- Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
- Les droits de l'homme et le droit international public*, F. RYZIGER, 2010.
- L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy*, Ch. COUTEL, 2009.
- Quelques réflexions sur les origines de l'homme*, V. DOUMEN, 2009.
- La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.
- L'origine de la liberté*, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.
- Valorisation des compétences et co-développement*, A. MANÇO, 2008.
- Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ?* N. GEERTS, 2007.
- Faits de société*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Les discriminations et la démocratie de l'identité*, A. MARTENS, 2007.
- Les otages politiques*, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
- Brèches*, J. CORNIL, 2007.

Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

